

Edito

... alors ! ça bouge...



Dans le dernier numéro de l'APCNews, mon Edito était on ne peut plus alarmant. Les problèmes du bénévolat soulevés par plusieurs clubs, conjugués avec une situation financière morose et un climat de crise qui affecte les couches populaires de notre pays, me faisaient suggérer une sorte d'assises du football où seraient débattus sinon l'ensemble des problèmes des présidents, tout au moins ceux les plus urgents.

Je conclusais en ces termes: « L'APC et le District doivent prendre leur part de responsabilité (...) parce que l'un comme l'autre, ils se doivent de moraliser la pratique dans nos clubs. » Je conclusais en disant qu' « il est plus que temps de (...) mettre en place une sorte d'ASSISES DU FOOT AMATEUR. Ce sera certainement l'occasion de débattre de ces dysfonctionnements qui handicapent nos clubs et menacent leur pérennité »

Depuis, un débat s'est installé. Lors de l'Assemblée Générale de l'APC d'automne du 16 novembre 2011 dernier, les présidents ont repris cette problématique pour la nourrir de leurs propres expériences. Et même si l'AG n'était pas le lieu de trouver les solutions, elle a au moins eu le mérite de mettre les points sur les i : nous avons besoin de chercher et de trouver les solutions qui s'imposent ensemble, APC, DISTRICT, ARBITRES et EDUCATEURS. Ensemble.

Si l'APC, d'où est parti l'appel aux assises va s'atteler à la tâche (laissons le temps au nouveau président de s'installer), je me dois de citer en exemple l'action des ARBITRES qui, jusqu'à présent, passaient inaperçue et qui pourrait se transformer en un atout grâce à la présence des présidents concernés à la cérémonie en question.

Chaque remise de « sifflets » aux nouveaux arbitres, les présidents des clubs desquels les arbitres reçus à l'examen concerné sont originaires sont invités. C'est une reconnaissance du rôle et de l'importance du président dans le processus de formation puisque c'est lui qui accepte d'envoyer son arbitre, et c'est aussi une façon de sensibiliser ces derniers à l'importance du contrat moral qui les lie à leur président.

Ce système adopté depuis longtemps se heurte parfois à « l'indifférence » des présidents qui répondent peu à l'invitation. Connaissant la rigueur et l'intégrité du CTDA Jean Claude Lefranc d'une part, et le travail en coulisse de Nicolas Meyer, ils ne manqueront pas de rappeler ce principe de contrat moral car nous oublions souvent que les relations humaines ne fonctionnent pas qu'à coup de code de travail et de documents administratifs indigestes.

Quant à l'APC, le président Hervé Baudoux et l'ensemble de son bureau ont déjà noté comme urgentissime, le principe des d'ASSISES DU FOOT AMATEUR pour l'organiser et le mettre en place le plus rapidement possible afin de redonner espoir aux présidents, et de les épauler dans ces moments difficiles.

ARBITRES, EDUCATEURS, APC & DISTRICT ?  
souhaitons bonne réussite à toutes les initiatives quelle qu'en soient l'origine.



Le passage de témoin a eu lieu le 23 novembre dernier lors d'une réunion du comité directeur qui a élu Hervé Baudoux nouveau président de l'APC à la place d'Yves Encrenaz.

Le travail mené par ce dernier était difficile. Il fallait remettre l'APC au cœur de l'action des présidents en allant sur le terrain pour les informer et les rapprocher de l'association. L'action auprès des éducateurs et des arbitres commencent à porter ses fruits. Les 3 familles travaillent de plus en plus ensemble sur un certain nombre de sujets au bénéfice des clubs.

L'expérience d'Hervé à la tête du FCL ; 5° club amateur national avec 910 licenciés toutes catégories confondues sera bénéfique à l'APC et aux clubs. Hervé qui est chargé de mission au DR sur la prévention et la sécurité, saura certainement donner une dimension supplémentaire à l'APC.

L'un des plus grands chantiers qui l'attend est certainement celui qui occupe le plus les présidents des clubs ; à savoir la crise du bénévolat et celle des finances qui plombent plus d'un club de notre district. Par la même occasion, souhaitons bienvenue à Martine Granottier (Présidente d'Ecully) qui rejoint le Comité Directeur.

**Président : Hervé BAUDOUX**    Membres du Comité Directeur  
**Vice Présidents : Yves POUSSET**    Yves ENCRENAZ (Conseiller)  
Isaac KOUIDRI    Monique DESCHAMPS  
Mario DI REZZE    Martine GRANOTTIER  
**Secrétaire Général : Bernard COURRIER**    Dominique NESME  
**Communication : Saïd INTIDAM**    Roger PARISE  
**Trésorier : Marcel WITTMANN**    Pascal LOCATELLI  
**Trésorier Adjoint : Ivan-michel BLANC**    Gilles PORTEJOIE

Hervé préside donc aux destinées d'une APC forte et représentative du football amateur rhodanien comme le prouve la liste ci-dessous. (2011 / 2012)

- |                         |                         |                            |
|-------------------------|-------------------------|----------------------------|
| 1 SAINT GENIS LAVAL     | 19 CHAMBOST ALL ST JUST | 37 OLYMPIQUE RILLIEUX      |
| 2 DECINES UGA           | 20 ALFVM VILLIE MORGON  | 38 ASC PORTUGAIS ST FONTS  |
| 3 CHANDIEU CO           | 21 OLYMPIQUE MONTS      | 39 FC MENIVAL              |
| 4 CASCOL FOOT           | 22 AS MORNANT           | 40 SOLAIZE SEREZIN         |
| 5 SAINT ALBAN           | 23 AS SOUCIEU           | 41 FOOT CROIX ROUSSEIN     |
| 6 ET. SPORTIVE TRINITE  | 24 FC SOURCIEUX LES M.  | 42 SAINT DIDIER DE FORMANS |
| 7 CS VERPILLIERE        | 25 FC HAUTS DU LYONNAIS | 43 DIEMOZ                  |
| 8 ST IGNY VERS SORNINS  | 26 BELLECOUR PERRACHE   | 44 MEYZIEU                 |
| 9 CS NEUVILLE SUR SAONE | 27 SAINTE FOY LES LYON  | 45 CALUIRE                 |
| 10 US MILLERY VOURLES   | 28 FC PAYS ARBRESLE     | 46 VAL D'AZERGUES          |
| 11 FC SEVENNE           | 29 FC LYON FOOTBALL     | 47 SAINT QUENTIN FALLAVIER |
| 12 SC MACCABI           | 30 CHASSIEU DECINES     | 48 JONAGE                  |
| 13 US BEAUJEU           | 31 GREZIEU LA VARENNE   | 49 ECULLY                  |
| 14 TARARE FCT           | 32 SAINT GEORGES DE R.  | 50 SAINT FORGEUX           |
| 15 FC ST CYR COLLONGES  | 33 GREZIEU LE MARCHE    | 51 ASC PORTUGAIS           |
| 16 CS VIENNE FOOTBALL   | 34 AS LIMAS             | 52 OZON                    |
| 17 AS DENICE            | 35 US TLMO TALUYERS     |                            |
| 18 FC CHAPONNAY M.      | 36 AS RHODANIENNE C.    |                            |





# le président du mois

Christian Guichard

Créé en 1963, Saint Genis Laval est labellisé depuis 2005. Fort de ses 350 licenciés, le club compte pas moins de 25 équipes. L'OSGL est à l'initiative d'une section Sport Etudes créée en Septembre 2008.

Les jeunes joueurs ont ainsi la possibilité d'intégrer les classes à l'heure aménagée de la section sport des Collèges St Thomas d'Aquin d'Oullins et St Genis Laval. Un bus de ramassage scolaire qui est une priorité du club assure le transport entre les collèges et le complexe sportif Beaugerard.

L'un des objectifs du club est bien sûr la construction avec le joueur, la famille et les collègues d'un véritable projet pédagogique, sous la houlette de Jérôme Guichard, assisté de Samir Charibedda et Maurice Genetier.

Autre fierté du Club de St Genis Laval : le tournoi de Pentecôte U11/ U12et U13 et plus particulièrement celui des U12 composé de seize équipes dont 15quinze sont issues de clubs pros, Montpellier, Bastia, Lille, Sochaux, Nice, Dijon et bien sûr l' OL.

Le souhait de Christian Guichard pour les années futures est de continuer à

faire évoluer son club qui va fêter ses 50 ans en 2013.

... et l'APC président ?

C'est une force positive pour faire avancer les bonnes idées, tout en faisant aussi, quand il le faut des contre propositions. En ce qui me concerne, si j'ai adhère en tant que président de club c'est pour aider l'association et elle peut compter sur moi a tout moment si elle a besoin d'un coup de main.



MDirezze

Olympique Saint Genis Laval

Peut mieux faire : une question pertinente. Une réponse hors sujet. Peut mieux faire.

## INTOLEPABLE

Monsieur le Président du District du Rhône de Football. Au regard du palmarès de la Coupe du Rhône de football ou les noms des clubs ayant une équipe fanion évoluant en ligue se succèdent au fil des ans, ne serait-il pas, au nom de l'équité sportive de cette compétition de district, naturel de limiter le nombre de joueurs qualifiés comme le stipule les règlements sportifs relatifs à nos championnats sénior. (Article 10, alinéa 8 b). Jean André ANGELINI - Président de l' U S Formans

IL n'y a pas de questions idiotes, mais des réponses inappropriées.

Une question posée clairement et avec un brin d'humour suivie d'une réponse du Président des Coupes fleuretant avec l'irrespect et le mépris.

Voici la recette parfaite pour laisser un gout amer à la majorité de l'auditoire présent en cette fin d'AG de district ce samedi 26 novembre, AG qui se doit d'être un moment de rencontre entre les élus et les présidents.

Certains doivent descendre de leur tour d'ivoire, retrouver si possible la mémoire ou se retourner pour savoir d'où ils viennent et rappeler que ce sont les Présidents qui ont les bulletins de vote.

Avec de tels propos rien d'étonnant qu'un grand nombre de dirigeants ne se sentent pas à l'aise en venant dans leur « maison des clubs » que doit être le district, base de tous les discours.

Arrêtons de creuser le fossé, un prestataire de service ne « tape pas sur sa clientèle » car la finalité peut être douloureuse.

Il semblerait que pour certains l'heure de la retraite soit annoncée.



Yes Encrenaz



- \* Seniors 2 équipes Excellence et 1ère division.
- \* U 19 Promotion d'Excellence
- \* U17 2ème division
- \* U15 3équipes Promotion d'Excellence 1ère et 2ème division.
- \* U13 Poule label et Groupement Brevette
- \* Du U11 à U6 total 160 footeux en herbe »



Nous apprenons le décès de Louis Peyroche ancien Président du club de Sérézin et ancien arbitre du district. Certains parmi nous le connaissent et d'autres l'ont seulement croisé. A sa famille, à son club et à la famille des arbitres l'APC présente toutes ces condoléances.



Pierre Meunier ex Président de L' APC et président de l'ASBGL décoré de la Médaille d'argent Jeunesse et Sports à la Mairie de Bron

Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur sont une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique. Ils ont pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits.

58 Cours Albert Thomas 69008 - LYON 04.78.78.05.05